



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 février 2021
Français
Original : anglais

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 16 de la résolution [2540 \(2020\)](#) et du paragraphe 37 de la résolution [2520 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et de celui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits survenus en Somalie du 5 novembre 2020 au 9 février 2021.

II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

A. Évolution de la situation politique

2. Malgré l'accord sur le processus électoral conclu le 17 septembre 2020, des divergences ont persisté quant à sa mise en œuvre. Le Conseil de l'Union des candidats à la présidence (opposition) et certains États membres de la fédération ayant accusé le Gouvernement fédéral de nommer unilatéralement les membres des comités fidèles au Président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmajo ». Des différends sont également apparus concernant la sélection des représentants de l'équipe d'élection indirecte et de mise en œuvre pour les sièges du Parlement fédéral attribués au « Somaliland ». L'Accord du 17 septembre prévoit que la commission électorale de l'État du Djoubaland organise les élections à Garbaharey, mais les détails des dispositions administratives et de sécurité n'ont pas encore été entièrement arrêtés entre l'administration du Djoubaland et le Gouvernement fédéral.

3. Pour remédier à ces problèmes, plusieurs tentatives de dialogue ont été faites. Le 24 décembre, les Présidents de Galmudug et du Puntland ont convenu de travailler ensemble pour tenter de résoudre le différend entre les diverses parties prenantes au sujet de la tenue des élections. Du 11 au 14 décembre, le Premier Ministre somalien Mohamed Hussein Roble a effectué sa première visite officielle au Puntland et discuté de l'impasse politique dans laquelle se trouvait le processus électoral avec le Président du Puntland, Said Abdullahi Deni, mais aucune avancée n'avait été réalisée, notamment au sujet de la nomination de représentants du Puntland dans les organes chargés de la gestion des élections au niveau fédéral et fédéré. Entre le 30 décembre 2020 et le 2 janvier 2021, des discussions en marge d'une conférence à Garoowe entre le Vice-Premier Ministre, les Présidents du Puntland, de Galmudug et du Djoubaland,



ainsi que certains des candidats de l'opposition à la présidence, ont abouti à des propositions visant à sortir de l'impasse politique qui entravait le bon déroulement du processus électoral. Ces propositions ont été transmises à la direction fédérale par le Président de Galmudug. Bien que toutes les parties aient apparemment bien accueilli ces propositions, aucun progrès majeur n'a été enregistré.

4. Les 15 et 25 décembre, des manifestations organisées à Mogadiscio, à l'appel des groupes d'opposition à propos de la gestion des prochaines élections par le Gouvernement fédéral, ont conduit à des violences et à l'usage de la force par la Police somalienne, faisant un mort et trois blessés parmi les civils. Des milices affiliées à des clans auraient pris part aux affrontements.

5. Le 9 janvier, le Premier Ministre a annoncé que le Gouvernement fédéral était prêt à entamer le processus électoral dans l'État du Sud-Ouest, à HirChébéli et à Galmudug ainsi que pour l'administration régionale de Banaadir. L'opposition a condamné cette initiative, prévenant que des élections partielles menaçaient l'unité et la stabilité de la Somalie.

6. Certes, l'impasse électorale nationale a beaucoup retenu l'attention au « Somaliland », mais l'inscription des électeurs a été effectuée du 30 novembre 2020 au 13 janvier 2021, avant les élections législatives et locales prévues pour le 31 mai 2021. Le 29 décembre, après une visite à Djibouti, le Président du « Somaliland » Musa Bihi Abdi a assisté à la réouverture de la frontière entre le « Somaliland » et Djibouti au poste frontière de Loyada, qui avait été fermé depuis le 25 mars 2020 en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19).

7. Le 11 novembre, à Jawhar, dans l'État de HirChébéli, Abdullahi Ali Hussein « Gudlawe » du sous-clan Hawiye-Abgaal a été élu président de l'État par l'assemblée régionale ; Yusuf Ahmed Hagar « Dabageed » du sous-clan Hawiye-Hawadle a été élu vice-président. Cependant, plusieurs parties prenantes de Hawadle ont allégué que les élections étaient truquées et soulevé des problèmes de partage du pouvoir concernant leur représentation dans les institutions de l'État ainsi que l'emplacement de la capitale de l'État à Jawhar, au Moyen-Chébéli. Des manifestations publiques ont également eu lieu à Beledweyne. Le 23 décembre, l'assemblée régionale a adopté une résolution par laquelle son mandat et celui de la présidence de l'État étaient prorogés de quatre à cinq ans.

8. Le 30 novembre, le Gouvernement fédéral a rappelé son ambassadeur au Kenya et demandé à l'ambassadeur kenyan en Somalie de quitter le pays, invoquant une ingérence à la fois dans le processus électoral et dans les relations entre le Gouvernement fédéral et le Djoubaland. Le 14 décembre, la Somalie a rompu ses liens diplomatiques avec le Kenya, alléguant à nouveau une ingérence dans ses affaires intérieures. Cette décision fait suite à une visite de deux jours au Kenya par le Président du « Somaliland ». Le 15 décembre, le Kenya et le « Somaliland » ont annoncé la conclusion d'un accord de coopération destiné à étendre la circulation des personnes et des biens entre Nairobi et Hargeysa, en s'appuyant sur la circulation existante des biens et des personnes par vol entre les deux villes, et l'ouverture d'un consulat kenyan à Hargeysa.

9. Le 20 décembre, lors de la trente-huitième Assemblée extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), les participants ont convenu que le Kenya et la Somalie devaient régler leurs différends dans le cadre de l'IGAD. Du fait de l'évolution récente de cette situation, une délégation djiboutienne, composée de diplomates et d'officiers supérieurs, s'est rendue en Somalie à la mi-janvier dans le cadre d'une mission d'enquête prescrite par l'IGAD sur les plaintes somaliennes contre le Kenya et a fait rapport au Président djiboutien Ismaël Omar Guelleh. Le 26 janvier, l'équipe d'enquête a publié son

rapport, dans lequel elle disait avoir trouvé des preuves que le Kenya avait violé l'espace aérien somalien, mais aucune preuve qu'il s'était immiscé dans les affaires somaliennes. Alors que le Kenya l'a accueilli en le qualifiant de « factuel », la Somalie l'a rejeté en le jugeant « tendancieux ».

10. Le Représentant spécial du Secrétaire général a continué à exercer ses bons offices pour soutenir les efforts visant à sortir de l'impasse électorale. Des réunions ont été organisées régulièrement entre le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération. En outre, il a visité tous les États membres de la fédération et le « Somaliland » entre janvier et début février 2021. L'ONU a également facilité de nombreuses réunions entre la communauté diplomatique et les dirigeants politiques somaliens. Toutes ces démarches consistaient à soutenir et à favoriser la poursuite du dialogue, du compromis et du consensus en vue de faire avancer le processus électoral. De nombreuses déclarations au nom des partenaires internationaux de la Somalie ont également été faites en rapport avec le processus politique.

11. Le 30 janvier, le Président Farmajo a annoncé la convocation d'un forum consultatif avec les dirigeants des États membres de la fédération à Dhousamarib, dans le cadre des efforts de mise en œuvre de l'Accord du 17 septembre. Le Président a également annoncé qu'il s'adresserait ensuite aux deux chambres du Parlement fédéral. Le forum consultatif a officiellement débuté à Dhousamarib le 3 février, en présence du Président, du Premier Ministre, de tous les dirigeants des États membres de la fédération et du Gouverneur de la région du Banaadir. Il a abouti le 6 février à une impasse sur la question des élections à Gedo.

12. Le 6 février, le Président Farmajo a informé la Chambre du peuple de l'état d'avancement des pourparlers en cours et a indiqué qu'il était prêt à poursuivre le dialogue. Le 8 février, les partenaires internationaux ont publié une déclaration dans laquelle ils ont appelé les dirigeants politiques à reprendre leur dialogue afin de parvenir d'urgence à un accord final permettant la tenue d'élections nationales. Dans la déclaration, ils ont également souligné que toute autre solution, y compris un processus parallèle ou des élections partielles, ou toute autre action ne faisant pas l'objet d'un large consensus, n'obtiendrait pas le soutien des partenaires internationaux. Le même jour, le Conseil de l'Union des candidats à la présidence a déclaré publiquement qu'il ne reconnaîtrait plus la légitimité du Président Farmajo, dont le mandat constitutionnel a pris fin le 8 février, et proposé la formation du Conseil national de transition. Le 9 février, le Président Farmajo a annoncé son intention d'organiser un sommet au niveau fédéral et au niveau des États fédérés sur la mise en œuvre de l'Accord du 17 septembre à Garoowe, dans le Puntland.

B. Évolution des conditions de sécurité

13. Les conditions de sécurité sont demeurées instables, 285 atteintes à la sécurité ayant été enregistrées par mois en moyenne. La plupart de ces incidents étaient des attaques commises par les Chabab, notamment en utilisant des engins explosifs improvisés, à la fois en ciblant les forces de sécurité somaliennes et en perpétrant des meurtres. Néanmoins, le nombre de civils tués en 2020 par des engins explosifs improvisés a diminué de 50 % par rapport à 2019, soit la première baisse des cinq dernières années. Cela est à attribuer, dans une large mesure, à un moindre recours aux véhicules piégés à Mogadiscio, résultant des opérations de sécurité dans le Bas-Chébéli qui ont réussi à perturber les chaînes d'approvisionnement et les itinéraires d'infiltration, ainsi qu'à l'efficacité accrue des mesures de sécurité dans la capitale fédérale. Vingt-sept attaques au mortier ont été signalées au cours de la période, contre 16 entre août et octobre 2020, visant principalement la Mission de l'Union

africaine en Somalie (AMISOM) et les forces de sécurité locales dans les régions du Bas-Chébéli, du Moyen-Chébéli, de Bay, du Bakool, de Bari, de Galgudud et de Hiraan. À Galgudud, les Chabab ont lancé une attaque au mortier contre Dhousamarib alors que les responsables du pouvoir central et ceux des États membres de la fédération se trouvaient en ville pour les pourparlers électoraux entre les 2 et 5 février. Aucune victime n'est à déplorer.

14. Les Chabab ont conservé la capacité d'infiltrer Mogadiscio et de mener des attaques de grande envergure. Au cours de la période de référence, le recours par eux à des kamikazes pour commettre des attentats-suicides au moyen d'engins explosifs improvisés a augmenté. Le 17 novembre, dans le district de Hamar Jajab à Mogadiscio, un kamikaze s'est fait exploser à l'intérieur d'un restaurant proche de l'académie de police, tuant six policiers et en blessant quatre autres ainsi que deux civils. Le 27 novembre, dans le district de Wadajir à Mogadiscio, un kamikaze des Chabab s'est fait exploser dans un magasin de glace fréquenté par des fonctionnaires du gouvernement, tuant huit personnes et en blessant 10 autres. Le 18 décembre, dans le district de Galkayo, à Mudug, une explosion provoquée par un kamikaze des Chabab dans un stade où une foule s'était rassemblée pour voir le Premier Ministre en visite a fait 14 morts et 14 blessés ; plusieurs hauts responsables de la sécurité figuraient parmi les victimes. Le 2 janvier, une explosion causée par un kamikaze à Lafoole, dans la banlieue de Mogadiscio, qui visait un projet de construction de route, a fait au moins cinq morts et six blessés ; deux ressortissants turcs qui y travaillaient sont à compter parmi les victimes. Le 31 janvier, le groupe a mené une attaque complexe contre l'hôtel Afrik dans le quartier Waberi de Mogadiscio. Selon certaines informations, jusqu'à 10 personnes ont été tuées lors de l'assaut, dont le général d'armée à la retraite et ancien Ministre de la défense Mohamed Nur Galal.

15. Les Chabab n'ont pas hésité à attaquer l'Armée nationale somalienne et les forces de l'AMISOM dans le Bas-Chébéli, le Moyen-Chébéli, à Banaadir, Bay, Hiraan, Bakool, dans le Bas-Djouba, à Gedo, Galgudud et Mudug, avec une moyenne mensuelle de 140 attaques par mois pendant la période considérée. La plupart des cas de violence signalés correspondaient à des attaques éclair, dont beaucoup impliquaient de brefs échanges de tirs à l'arme lourde. Lors d'un incident notable qui s'est produit le 30 novembre, les Chabab ont attaqué une base de l'Armée nationale somalienne à Bacadweyne (Mudug). L'attaque a fait au moins 15 morts parmi les éléments de l'Armée nationale somalienne et les civils. À l'approche des élections, les Chabab ont continué à utiliser des grenades et des engins explosifs improvisés pour cibler de hauts fonctionnaires du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération. Le Ministre fédéral du travail, le Ministre fédéral de l'agriculture, le Ministre du tourisme du Djoubaland, le Gouverneur du Bas-Chébéli, le commandant de l'unité du Danab, les commissaires de district et les membres du Parlement fédéral ont été parmi les fonctionnaires visés durant la période. Au moins un parlementaire et cinq délégués électoraux ont été tués.

16. Les tensions entre les forces fidèles à l'ancien Ministre de la sécurité du Djoubaland, Abdirashid Hassan Abdinur « Janan », et l'Armée nationale somalienne ont repris dans la région de Gedo le 25 janvier à Belet Hawa. Les affrontements en ville, qui ont duré quelques heures, ont fait des victimes civiles et entraîné des déplacements, bien que les chiffres n'aient pas été confirmés.

17. Aucune attaque n'a été attribuée à des partisans de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL). Les États-Unis d'Amérique ont mené sept frappes aériennes en décembre 2020 et janvier 2021. Le repositionnement des forces américaines de la Somalie vers d'autres bases en Afrique de l'Est a commencé fin décembre et s'est achevé en janvier.

C. Évolution de la situation économique

18. Le budget fédéral de 2021, tel qu'approuvé par le Parlement fédéral le 29 décembre 2020 et signé par le Président le 1^{er} janvier 2021, prévoyait une augmentation des recettes intérieures (260 millions de dollars en 2021, contre 190 millions de dollars en 2020) et un contrôle plus strict des dépenses. Comme les dépenses sociales dépendent largement des subventions des donateurs, le total des subventions étrangères pour 2021 a été estimé à 277,4 millions de dollars des États-Unis.

19. Le produit intérieur brut s'est contracté de 1,5 %, passant de 4,55 milliards de dollars des États-Unis en 2019 à 4,48 milliards de dollars des États-Unis en 2020, selon le Fonds monétaire international (FMI). L'économie somalienne devrait en principe connaître une croissance de 2,9 % en 2021 grâce à la reprise du secteur privé, à la persistance des envois de fonds et à la poursuite des investissements. Le secteur financier a continué à faire preuve d'une remarquable résilience : les dépôts bancaires sont restés stables, l'octroi de crédit au secteur privé s'est poursuivi et les envois de fonds aux ménages et aux particuliers ont dépassé les niveaux de 2019.

20. Le FMI a prévu que le Gouvernement fédéral enregistrerait un léger déficit d'environ 11 millions de dollars des États-Unis en 2020 en raison de l'incertitude liée à la pandémie de COVID-19 dans la collecte des recettes. Le FMI et les autorités fédérales se sont accordés à dire que ce déficit pourrait être absorbé par la trésorerie des autorités, si nécessaire. Toutefois, les données définitives de fin d'année attendaient d'être publiées. En outre, les préoccupations des donateurs concernant l'instabilité politique ont entraîné des perturbations dans l'appui budgétaire attendu. Dans les États membres de la fédération, les résultats en matière de recettes sont encourageants, en particulier au Puntland et au Djoubaland, qui disposent de grands ports. Les dépenses ont été globalement conformes aux budgets de 2020, à l'exception de l'État du Sud-Ouest, qui a eu du mal à les maîtriser.

21. La Somalie a continué à faire des progrès réguliers dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), comme le montre le rapport du FMI sur la Somalie publié en novembre. Actuellement dans la période intérimaire de l'Initiative PPTE, la Somalie doit satisfaire aux exigences du point d'achèvement pour obtenir un allègement complet et irrévocable de sa dette. La Banque mondiale et le FMI fournissent une assistance technique conjointe sur la gestion de la dette.

22. Le 21 novembre, le Bureau du vérificateur général de Somalie a publié, pour la deuxième année consécutive, un rapport d'audit de conformité consolidé sur 35 entités déclarantes du Gouvernement fédéral pour 2019. Le rapport a mis en évidence des défaillances dans la maîtrise des dépenses, une insuffisance des contrôles sur la gestion des immobilisations, une mauvaise gestion de la dette et des marchés publics, ainsi que l'absence de préparation des états financiers et d'enregistrement des contrats. Le rapport constitue un effort visant à déterminer et à corriger les lacunes de la gestion des finances publiques.

III. Appui à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État

23. Le 2 décembre, la Commission de consolidation de la paix (CCP) s'est réunie pour discuter de la Somalie pour la première fois depuis 2015. Présidée par le Canada, la réunion a vu la participation du Premier Ministre. Dans une déclaration, la Commission de consolidation de la paix a salué l'engagement de la Somalie en faveur d'une paix et d'une réconciliation durables et s'est félicitée du recours au dialogue et à la recherche d'un consensus pour surmonter les obstacles sur la voie de la consolidation de la paix et de l'édification de l'État. Elle a souligné l'importance du

Plan de développement national, du Cadre de réconciliation nationale et de la Charte des femmes somaliennes pour orienter les efforts nationaux de consolidation de la paix et l'appui international. La Commission de consolidation de la paix s'est engagée à continuer de se concentrer sur les efforts visant à relever les défis actuels en matière de consolidation de la paix en Somalie et à mobiliser le soutien international en faveur des priorités du pays dans ce domaine.

A. Soutien au renforcement du fédéralisme

1. Préparatifs des élections

24. Le 14 novembre, le Gouvernement fédéral a officiellement sollicité le soutien technique, financier, matériel et logistique de l'ONU pour la tenue des élections indirectes de 2020-2021. La fourniture de l'aide internationale a été retardée en raison des désaccords persistants entre les parties prenantes somaliennes sur la mise en œuvre de l'Accord du 17 septembre.

25. L'impasse politique a empêché la mise en place complète des comités fédéraux et de certains comités au niveau des États pour superviser et organiser les élections indirectes. Néanmoins, l'ONU et ses partenaires se sont efforcés de soutenir l'élaboration d'un budget électoral et de faire avancer la planification des activités de soutien électoral au niveau technique. Actuellement, les comités électoraux qui avaient été créés ne répondaient pas à l'exigence d'une représentation féminine de 30 %. En novembre et décembre, le Cabinet du Premier Ministre a organisé une formation sur la planification et la gestion des élections indirectes à l'intention des membres désignés du comité de gestion des élections.

26. Une réunion de l'équipe spéciale chargée de la sécurité électorale, soutenue par l'ONU, avec la participation de partenaires d'assistance internationale, s'est tenue du 13 au 15 décembre. Toutes les forces et institutions de sécurité du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération étaient représentées, y compris celles du Djoubaland et du Puntland. Chaque État membre de la fédération a présenté ses préparatifs liés à la sécurité. Un plan de sécurité révisé pour les élections nationales, qui prévoit la création d'un bureau de la situation des femmes dans chaque centre d'opérations conjointes de sécurité, a été présenté et discuté.

27. Le 1^{er} décembre, le conseil exécutif du Programme commun relatif à la police s'est réuni et a approuvé les demandes de financement de trois cours sur la sécurité des élections dans le cadre du « Plan de formation de la police somalienne 2020/2021 ». La police de la MANUSOM a pris la responsabilité de coordonner la formation à la sécurité des élections par les partenaires d'exécution (Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), AMISOM, Force de police somalienne) en soutien à l'équipe spéciale chargée de la sécurité électorale. Des manuels de formation harmonisés seront approuvés par le Conseil de formation professionnelle de la police et serviront de modèles pour la formation liée aux futures élections.

2. Renforcement du fédéralisme

28. Dans le cadre de l'élaboration de la politique de décentralisation, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation et le Ministère des affaires constitutionnelles ont établi une matrice des attributions fonctionnelles comme outil destiné à aider à déterminer les fonctions et les responsabilités aux niveaux fédéral, infranational, concomitant et local, et l'ont ensuite partagée avec leurs homologues des États membres de la fédération pour examen. Des séances de travail

interministérielles sur des missions fonctionnelles visant à consolider les perspectives de l'État doivent être conçues et menées.

3. Processus de révision constitutionnelle

29. Des rencontres ont été organisées entre les trois institutions prévues pour la révision de la Constitution, à savoir le Ministère des affaires constitutionnelles, la Commission conjointe de contrôle parlementaire et la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution et les structures exécutives, législatives et de la société civile de l'État du Sud-Ouest, de Galmudug, de HirChébéli et de Banaadir en novembre 2020 pour discuter des chapitres révisés de la Constitution et recueillir les réactions. Elles ont permis de faire la distinction entre les articles ne nécessitant que des modifications techniques et ceux nécessitant un examen politique plus approfondi.

30. Ces consultations ont été suivies par une conférence interrégionale pour l'achèvement technique de la révision de la Constitution fédérale provisoire, à laquelle ont assisté les Ministres des affaires constitutionnelles des États membres de la fédération et les commissions parlementaires régionales. Elles ont abouti à l'élaboration du troisième projet de la Constitution révisée.

31. L'ONU a préconisé, avec les Présidents des deux chambres du Parlement fédéral, l'introduction de nouvelles règles de procédure pour la séance commune des deux chambres et d'un processus d'adoption de la Constitution. Bien que les Présidents aient accepté d'accueillir la séance commune, les progrès ont été suspendus depuis la publication d'un décret le 24 décembre par M. Farmajo, reportant le processus de révision constitutionnelle au prochain Parlement.

32. Malgré les bons offices du Représentant spécial et les efforts du Premier Ministre et du Ministre des affaires constitutionnelles, le Puntland et le Djoubaland ont refusé de s'engager dans la révision de la Constitution, invoquant un manque de confiance dans le Gouvernement fédéral. Des efforts sont en cours pour maintenir l'élan nécessaire pour que la onzième session du Parlement poursuive les travaux de la dixième.

4. Prévention et règlement des conflits

33. Le 4 décembre, le Ministre de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation s'est rendu à Beledweyne pour tenter de régler les griefs des clans de la région de Hiraan suite à l'élection du nouveau président de HirChébéli. Les 3 et 4 janvier, mon Représentant spécial, lors de réunions avec le Président et le Ministre de l'intérieur de HirChébéli, a salué les efforts qu'ils déployaient en faveur de la réconciliation, souligné l'importance que revêtait un dialogue ouvert à tous les partenaires de HirChébéli pour résoudre le différend et promis l'assistance de l'ONU à ce processus. Tout au long de ce processus, l'Organisation a toujours consulté les parties prenantes de HirChébéli. Lors de sa visite à Jawhar le 28 janvier, le Représentant spécial a également discuté des initiatives de réconciliation en cours avec le Président de HirChébéli. Le 7 janvier, l'administration de HirChébéli a conclu le processus de réconciliation entre les sous-clans Abdalla Aroni et Eli Oumar, soutenu par un financement des Nations Unies. Les sous-clans ont entre autres convenu du versement d'une indemnisation et de la libération des personnes détenues dans le cadre d'un conflit foncier qui les opposait.

34. Le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, avec l'appui de l'ONU, a organisé en octobre une formation sur la cartographie des conflits à l'intention des fonctionnaires de tous les États membres de la fédération et de l'administration régionale du Banaadir. Les participants recueillent actuellement des

données à partir de multiples sources d'information pour réaliser un exercice de cartographie des conflits visant à contribuer aux plans de réconciliation au niveau de l'État.

B. Questions transversales

1. Égalité des sexes et droits des femmes

35. L'ONU, en coordination avec ses partenaires, a poursuivi son action de sensibilisation à la promotion de l'égalité des sexes et à l'intégration des droits des femmes dans les domaines clés de l'exécution des mandats. Les dirigeantes de la société civile somalienne et le Ministère des femmes et des droits de l'homme ont également continué de s'attacher à atteindre un quota de 30 % de femmes pour les élections de 2020/2021. À cet égard, le Ministère fédéral des femmes et des droits de l'homme, les Ministères des États membres de la fédération et les dirigeantes ont plaidé en faveur des chefs politiques et des chefs de clans, et mobilisé les candidates aux élections législatives en faveur du quota de 30 %. La MANUSOM, le PNUD et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) sont engagés et offrent des conseils et des orientations techniques. Le Ministère, avec le soutien d'ONU-Femmes, a également formé une équipe de 30 championnes somaliennes de la Charte des femmes pour plaider en faveur de l'application du quota de 30 %.

36. Le 15 décembre, le Ministère des femmes et des droits de l'homme a organisé à Mogadiscio une conférence nationale, soutenue par le PNUD et ONU-Femmes, sur la mise en œuvre du quota de 30 % de représentation des femmes. La conférence, qui a rassemblé des dirigeantes, des parlementaires fédéraux et des autorités fédérales de haut niveau, dont le Président de la Chambre du peuple et le Vice-Premier Ministre a vu l'adoption d'un communiqué contenant des actions visant à réaliser le quota de 30 % de femmes. Les dirigeantes ont renouvelé leur appel pour que 30 % des sièges soient réservés aux femmes.

2. Autonomisation des jeunes

37. Les 2 et 3 décembre, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a tenu un forum auquel ont participé 300 jeunes Somaliens dans le cadre d'émissions-débats et de récits sur la consolidation de la paix. D'autres formations ont été organisées, notamment une formation de formateurs à l'intention de 24 jeunes Somaliens et une formation de deux semaines sur l'art au service de la paix.

38. Le 12 novembre, le FNUAP a organisé un forum sur le rôle des jeunes dans les élections en Somalie. Environ 192 jeunes (80 femmes) représentant des étudiants, des organisations de jeunes, des candidats aux élections législatives et des militants politiques de Mogadiscio y ont participé. Des forums similaires ont eu lieu à Galkayo et à Barawe, dans le but d'instaurer des dialogues intergénérationnels avec les décideurs politiques et de susciter l'intérêt des jeunes pour la participation à la vie politique.

39. Le 10 décembre, l'initiative de la jeunesse Dalbile a été lancée. Le projet pluriannuel, mis en œuvre par le FNUAP avec le soutien de l'Union européenne, favorise l'employabilité et les compétences entrepreneuriales tout en créant un cadre propice à l'épanouissement de la jeunesse. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a entamé des discussions avec le Ministère de la jeunesse et des sports sur l'élaboration d'une politique d'éducation physique et de sport pour la Somalie.

40. Au total, 441 jeunes participant au programme UPSHIFT sur les moyens de subsistance innovants gèrent aujourd'hui des entreprises avec le soutien de responsables partenaires du développement des activités et les associés du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en matière de jeunesse et d'innovation. L'initiative cible un millier de jeunes supplémentaires en Somalie, notamment les enfants ayant maille à partir avec la justice, les rapatriés, les jeunes exposés au risque de migration, les survivants de la violence sexiste et les enfants associés aux forces armées et aux groupes armés.

41. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel a étendu son réseau d'unités de développement des entreprises à Mogadiscio, Kismayo, Baidoa et Beledweyne. Les 24 membres de l'équipe de jeunes experts des unités de développement des entreprises dispensent des formations et soutiennent l'accès à des solutions de financement sur l'ensemble du réseau.

C. Coordination des initiatives en faveur du développement

42. Le 7 décembre, le Gouvernement fédéral, avec le soutien de l'ONU, a organisé le Forum de partenariat sur la Somalie, l'organe de coordination des partenaires au plus haut niveau dans le pays. Le Forum, qui alliait présence physique à Mogadiscio et participation en ligne, était présidé par le Premier Ministre et réunissait les dirigeants des États membres de la fédération, le Maire de Mogadiscio, les Ministres du Cabinet, plus de 35 délégations internationales et les membres de la société civile.

43. La discussion qui s'est tenue lors du Forum de partenariat sur la Somalie, qui a abordé les questions relatives au lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, s'est concentrée sur les élections, la nécessité de renforcer le dialogue politique entre les niveaux fédéral et fédéré, le plan de transition de la Somalie ainsi que la relance socioéconomique après la COVID-19 et les chocs climatiques. L'ONU a appelé à une plus grande collaboration entre le Gouvernement et ses partenaires pour rendre opérationnel le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Les participants ont fait le point des progrès réalisés depuis la tenue du dernier Forum en octobre 2019 par rapport aux priorités du précédent Cadre de responsabilité mutuelle et se sont accordés sur les domaines d'action et de soutien prioritaires au titre du Cadre de 2021, y compris les résultats à atteindre d'ici à la fin de l'administration actuelle. Les structures de l'architecture d'aide affinée récemment mise en place ont joué un rôle clé dans l'élaboration et la présentation de rapports, de même que dans la négociation d'engagements prospectifs.

IV. Droits humains et protection

A. Droits humains

44. Au cours de la période considérée, la MANUSOM a dénombré 363 victimes civiles, à savoir 200 morts et 163 blessés, contre 124 morts et 133 blessés durant la période précédente. Les Chabab sont restés les principaux responsables de ces actes, faisant 144 victimes, suivis d'auteurs inconnus (115 victimes), des forces de sécurité de l'État (76 victimes) et des milices de clan (28 victimes).

45. Les autorités ont procédé à 12 exécutions (6 au « Somaliland », 3 à Mogadiscio, 2 au Djoubaland et 1 au Puntland) et les tribunaux, principalement militaires, ont prononcé 10 nouvelles condamnations à mort (3 à Mogadiscio, 4 au Puntland, 2 dans l'État du Sud-Ouest et 1 au Djoubaland).

46. Au total, 61 personnes ont été arrêtées et détenues arbitrairement, dont 7 suspects des Chabab, 14 journalistes et 25 membres présumés de milices de clan soupçonnés d'être impliqués dans le meurtre d'une mère et de ses deux enfants et d'avoir blessé un autre enfant dans le district de Warshiikh, dans le Moyen-Chébéli, le 8 novembre. À ce jour, les autorités ont libéré 45 des 61 personnes arrêtées et détenues, tandis que les autres restent détenues sans avoir été inculpées ni avoir comparu devant un tribunal, comme l'exige le Code de procédure pénale.

47. Le 10 décembre, les autorités du « Somaliland » ont libéré le directeur de la chaîne de télévision Astaan Cable après qu'il a, semble-t-il, bénéficié d'une grâce présidentielle. Le directeur était en détention à Hargeysa depuis le 17 juillet 2020 sur la base d'allégations d'espionnage contre le « Somaliland » et d'exploitation d'une maison de presse sans avoir d'antécédents dans les médias. Le 4 novembre, le tribunal régional de Hargeysa l'avait condamné à cinq ans de prison.

B. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

48. La MANUSOM s'est associée à des partenaires pour soutenir les mesures d'atténuation au titre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme pour les 3 000 membres supplémentaires des forces de sécurité somaliennes qui, conformément à la résolution 2520 (2020), sont habilités à bénéficier du soutien du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Cet engagement fait suite aux conseils que le BANUS a prêtés au Gouvernement fédéral au sujet des conditions applicables à la fourniture d'un appui au titre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. Le 16 novembre, la MANUSOM a participé à une initiative conjointe d'appui technique visant à élaborer une politique des droits humains pour le Ministère de la défense et l'Armée nationale somalienne. Le 29 novembre, la MANUSOM et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) ont tenu des discussions sur les mesures visant à renforcer le respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme dans le cadre du soutien de l'UNOPS à la Police somalienne et à l'Armée nationale somalienne, y compris la nécessité d'entamer une révision des estimations des risques de 2016 et 2017 pour l'Armée nationale somalienne et la Police somalienne, respectivement.

49. La MANUSOM a donné suite à deux incidents de violations présumées des droits de l'homme et du droit international humanitaire par la police du Djoubaland et l'AMISOM le 30 novembre, et a fourni à l'intention des forces de sécurité des brochures de sensibilisation et de plaidoyer pour la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme.

C. Enfants touchés par des conflits armés

50. L'équipe spéciale de surveillance et d'information sur les violations graves commises contre les enfants en temps de conflit armé a confirmé 1 121 violations ayant touché 1 112 enfants (924 garçons et 188 filles) et 8 attaques contre des écoles. Au total, 395 enfants ont été enlevés, 254 ont été tués ou mutilés, 375 ont été recrutés et utilisés et 88 filles ont été victimes de viols et d'autres formes de violence sexuelle. Les violations ont été le fait des Chabab (774, soit 69 %), d'éléments armés indéterminés (161, soit 14 %), des milices de clan (33, soit 3 %) et des forces armées fédérales et de celles des États (153, soit 14 %).

51. Dans le cadre de la mise en œuvre du mandat concernant les enfants et les conflits armés, la MANUSOM a organisé, du 24 au 26 novembre, une formation

virtuelle de trois jours sur la protection des enfants et les droits de l'enfant à l'intention de 55 officiers de rang intermédiaire de l'Armée nationale somalienne. À Galmudug, la MANUSOM a tenu deux réunions en présentiel et des réunions virtuelles supplémentaires en novembre 2020 avec le Ministère de la sécurité intérieure de l'État sur la création d'un sous-groupe de travail inclusif sur les enfants et les conflits armés à Galmudug, comme prévu dans la feuille de route de 2019 pour la mise en œuvre des plans d'action de 2012 sur le meurtre ou l'atteinte à l'intégrité physique d'enfants et pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants et les prévenir.

D. Prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre

52. Au cours de la période considérée, 163 cas attestés de violence sexuelle liée aux conflits, touchant 149 filles, 9 femmes et 5 garçons, ont été signalés. Ces faits ont été attribués à des éléments armés inconnus (56) ; aux milices de clan (45) ; aux Chabab (30) ; à l'Armée nationale somalienne (9) ; à la Police somalienne (7) ; aux forces de sécurité du Djoubaland (9) ; et aux forces de sécurité du Puntland (7). Les cas attribués à des hommes armés inconnus et à des milices de clan étaient principalement dus à l'intensification des attaques claniques déclenchées par des litiges fonciers prolongés entre clans, alors que les populations sont en proie aux effets de la COVID-19 et d'autres crises humanitaires. En outre, du fait de la fragilité de la situation en matière de sécurité dans les camps de déplacés, les femmes et les filles sont de plus en plus prises pour cible. De plus, les Chabab continuent à pratiquer le mariage forcé dans les zones sous leur contrôle.

53. Poursuivant le plaidoyer pour la promulgation du projet de loi sur les infractions sexuelles de 2018, ONU-Femmes et le FNUAP se sont associés à l'Union nationale des journalistes somaliens pour organiser une campagne de soutien au dépôt du projet de loi devant le Parlement. ONU-Femmes a également entrepris une campagne d'information sur la nécessité de lutter contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. Grâce à la diffusion de 720 messages publicitaires à la radio et à la télévision, on estime que la campagne a touché environ 30 000 personnes dans cinq États membres de la fédération.

V. Situation humanitaire

54. La triple menace des inondations, de la COVID-19 et de l'invasion de criquets a aggravé la situation humanitaire, exacerbant les vulnérabilités préexistantes, mettant un coup d'arrêt aux progrès de l'activité socioéconomique, portant atteinte aux moyens de subsistance et mettant à très rude épreuve le système de santé. Depuis le 16 mars 2020, 4 814 cas de COVID-19 ont été confirmés en Somalie, dont 132 décès associés.

55. Les mauvaises conditions météorologiques, y compris l'impact de La Niña en 2020 et 2021, ont continué à affecter de nombreuses régions du pays. Le cyclone Gati a touché terre dans la région de Bari, au Puntland, le 22 novembre, touchant 120 000 personnes, dont 42 100 ont été temporairement déplacées. Les partenaires humanitaires ont renforcé leur aide aux personnes touchées par le cyclone, plus de 78 000 personnes en ayant ainsi bénéficié. Les abris d'urgence, les articles non alimentaires et une aide alimentaire pour environ 5 000 ménages demeurent des besoins urgents.

56. L'infestation de criquets pèlerins s'est étendue aux régions du centre, du sud et du nord du pays, touchant près de 300 000 hectares de terres. Près de 700 000 personnes restent touchées par l'infestation. On estime que la production de cultures

et de pâturages est inférieure de 10 % à 15 % à la moyenne à long terme. La situation devrait rester grave au moins jusqu'en mars 2021. En plus des efforts de contrôle aérien, les partenaires ont intensifié l'appui aux moyens de subsistance en faveur des populations touchées, en fournissant un soutien agricole à quelque 25 900 ménages agricoles et agropastoraux pendant les saisons gu et deyr, 7 468 ménages agricoles au total recevant une aide en espèces.

57. Le nombre d'expulsions forcées signalées a diminué. Grâce à un plaidoyer collectif, le moratoire sur les expulsions d'avril 2020 a été prolongé jusqu'en mars 2021, ce qui a permis de réduire l'ampleur des expulsions dans certaines régions du pays, en particulier à Boosaaso, Garoowe, Gaalkacyo, Dhuusamarreeb, Caabduwaaq, Cadaado et Baidoa.

58. En dehors des grands centres urbains, l'accès à certains districts demeure limité, essentiellement en raison de l'insécurité qui règne le long des principaux itinéraires de ravitaillement. En conséquence, la fourniture de l'aide humanitaire dans certains districts a été fortement tributaire du transport aérien, la sécurité autour des aéroports et l'état physique des pistes d'atterrissage devenant des facteurs importants limitant l'accès. L'ampleur et l'étendue des crues soudaines et des inondations fluviales ont eu un impact grave sur l'accès aux routes dans les régions touchées du pays, en particulier à Xaafuun, dans la région de Bari, après le cyclone Gati. La violence ciblée contre les travailleurs et les biens humanitaires a continué à entraver la capacité des travailleurs humanitaires à atteindre les personnes dans le besoin. Au moins 15 travailleurs humanitaires ont été tués, 13 blessés et 24 enlevés en Somalie depuis janvier 2020. Par ailleurs, le nombre de comptes rendus d'incidents d'accès a augmenté de manière significative en 2020 (245) par rapport à 2019 (151).

59. En décembre, les partenaires humanitaires avaient fourni une assistance à près de 2,3 millions de personnes, ayant reçu 82 % des fonds sur le montant de 1,01 milliard de dollars nécessaire. Toutefois, certains secteurs étaient beaucoup plus loin d'atteindre les objectifs de financement que d'autres, la plupart des groupes, notamment les secteurs essentiels comme la santé et l'eau, l'assainissement et l'hygiène, recevant moins de 40 % du financement requis.

60. La situation humanitaire restera désastreuse en 2021, le nombre total de personnes dans le besoin devant passer de 5,2 millions en 2020 à 5,9 millions. La finalisation du plan de réponse humanitaire est en cours ; les humanitaires entendent aider 4 millions de personnes, notamment les personnes déplacées, les réfugiés et les rapatriés, en leur assurant l'accès aux services de base et à l'appui aux moyens de subsistance et en fournissant une aide alimentaire vitale à 3,1 millions de personnes déplacées et non déplacées qui sont en phase de crise et qui font face à des cas urgents d'insécurité alimentaire. Un montant d'environ 1,09 milliard de dollars sera nécessaire.

VI. Approche globale pour la sécurité

61. Le 1^{er} décembre, le Premier Ministre a convoqué une réunion du Comité de sécurité et de justice, à laquelle ont participé de hauts représentants du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération, ainsi que des partenaires internationaux. À l'issue de la réunion, il a été publié un communiqué indiquant clairement l'intention de toutes les parties de relancer les discussions sur le lien existant entre la situation politique et la sécurité et de garantir une orientation stratégique appropriée des comités chargés des différents volets, les principaux engagements au titre du dispositif d'application du principe de responsabilité mutuelle en matière de sécurité et de justice ayant également été confirmés lors du Forum de partenariat sur la Somalie du 7 décembre. Le Comité a décidé de se réunir tous les trimestres en 2021,

les ministères fédéraux compétents en matière de sécurité et d'état de droit dirigeant désormais les volets pertinents.

A. Opérations

62. Le plan de transition de la Somalie a été finalisé par le Gouvernement fédéral et permettra de commencer une planification opérationnelle détaillée. Une conférence sur la constitution des forces, annoncée par le Premier Ministre le 1^{er} décembre, devrait se tenir au début de 2021, en vue de confirmer les engagements transitoires et les ressources nécessaires pour assurer la transition en matière de sécurité d'ici la fin de 2021.

63. Le Service de la lutte antimines a aidé l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes à atténuer les menaces que posent les engins explosifs improvisés en établissant 19 rapports d'analyse des menaces, trois études sur les points sensibles des itinéraires de ravitaillement et 20 rapports de sensibilisation à la question des engins explosifs improvisés.

B. Renforcement des capacités institutionnelles

64. Le 16 novembre, la Chambre du peuple du Parlement fédéral a approuvé la nomination de cinq membres au Conseil supérieur de la magistrature. Des organisations de la société civile comme l'Ordre des avocats somalien se sont opposées à ces nominations, affirmant qu'elles étaient basées sur l'affiliation clanique et qu'elles n'étaient pas admissibles au regard de la loi portant création du Conseil. La Chambre haute n'a pas encore approuvé les candidats. Lors de la même session, la Chambre du peuple a également approuvé les candidatures présentées par le Ministère de la justice pour les neuf membres de la Commission somalienne de lutte contre la corruption.

65. Le 3 décembre, le Président de la Cour suprême fédérale a fait prêter serment à 17 juges, dont trois nommés par décret présidentiel. Onze juges siègent désormais à la Cour suprême, soit plus que les cinq prévus par la loi.

66. Le 12 novembre, la Cour suprême fédérale a achevé une formation judiciaire de 10 jours à l'intention de 37 membres du personnel judiciaire (33 hommes et 4 femmes). Le 10 décembre, le Service national de coordination de l'intégrité du Ministère fédéral de la justice a achevé un atelier de trois jours sur la répression et la prévention de la corruption.

67. Le 10 novembre, le Ministre de la justice du « Somaliland » a réuni le groupe de travail sur la justice pour mineurs en vue de renforcer le cadre d'orientation de la justice pour mineurs et, le 8 décembre, un atelier de validation de trois jours consacré au projet de loi sur le Corps des agents pénitentiaires du « Somaliland » a pris fin.

68. Le 28 décembre, le Directeur général du Corps des agents pénitentiaires du « Somaliland » a indiqué que 32 prisonniers de la prison centrale d'Hargeysa avaient suivi un programme de formation professionnelle et d'enseignement dispensé en collaboration avec l'université internationale de Beder. Le programme comprenait une formation professionnelle en plomberie et électricité, ainsi que des cours d'éducation de base et des cours sur la charia.

69. L'ONU a aidé l'administration de Galmudug à rétablir la police de l'État en coordonnant la formation de 700 policiers aux droits humains et à la police de proximité. La MANUSOM a aidé le Ministère de la sécurité de cet État à élaborer une stratégie de réintégration des anciens miliciens dans la vie civile.

70. Le 14 novembre, la Police somalienne a élaboré un plan stratégique pour la période 2020-2025. La MANUSOM a prêté conseil à la Police somalienne pour aligner le plan sur tous les documents stratégiques, notamment le dispositif national de sécurité, donner la priorité à la participation communautaire, accroître les moyens de la police fédérale des Darawish et les capacités d'enquêtes criminelles et créer une unité diplomatique et une direction de la lutte contre le terrorisme.

71. Le 1^{er} décembre, le conseil d'administration du programme conjoint relatif à la police a approuvé le financement de la construction de postes de police à Cadaado, au Galmudug, et à Kismayo, au Djoubaland, ainsi que l'achat d'équipements et le versement d'indemnités aux policiers formés dans le cadre du programme.

72. Le 9 décembre, la Division des affaires maritimes et du droit de la mer de l'ONU a contribué à la formation de 33 agents fédéraux et des États chargés de l'application du droit maritime sur les affaires maritimes et le dispositif législatif devant régir les zones maritimes du pays.

73. Le Service de la lutte antimines a formé 39 membres de la Police somalienne (29 hommes et 10 femmes) dans le cadre du projet « contrôle mobile des véhicules ». Des progrès considérables ont été réalisés dans la préparation d'une base à partir de laquelle les équipes de contrôle mobile des véhicules pourront opérer, dans le cadre des efforts visant à équiper les forces somaliennes pour qu'elles puissent assumer la responsabilité de la sécurité.

74. En décembre, le programme conjoint de gouvernance du secteur de la sécurité a aidé les ministères de la sécurité de l'État du Sud-Ouest et de Galmudug à organiser deux ateliers sur la réforme du secteur de la sécurité, les droits humains et l'égalité des sexes, à l'intention de 50 fonctionnaires (10 femmes et 40 hommes). Le programme, qui devait se terminer le 31 décembre 2020, a été prolongé pour une période de six mois afin de permettre l'élaboration de sa deuxième phase, qui doit contribuer à la mise en œuvre du plan de transition de la Somalie, au processus électoral et au renforcement des institutions de contrôle civil.

C. Activités d'appui

75. Du 5 novembre 2020 au 4 février 2021, le Service de la lutte antimines a dispensé une formation sur les risques liés aux munitions explosives à 1 178 femmes, 1 142 hommes, 2 233 filles et 3 016 garçons. Des sessions ont été organisées dans toutes les régions de la Somalie (à l'exception du Moyen-Djouba), y compris à Galguduud, qui compte le plus grand nombre de restes explosifs de guerre et d'accidents de mines terrestres signalés.

76. Le 21 novembre, un nouveau coordonnateur de la prévention et de la répression de l'extrémisme violent au sein du cabinet du Premier Ministre a été nommé pour faire avancer le plan d'action de la Somalie en la matière. Le 17 décembre, une réunion du comité directeur des Nations Unies sur la prévention et la répression de l'extrémisme violent a été convoquée par le cabinet du Premier Ministre avec des partenaires internationaux. Le projet actuel a été prolongé jusqu'en juin 2021, et la feuille de route du consultant chargé d'élaborer le nouveau programme pluriannuel, dont le démarrage est prévu au second semestre 2021, a été adoptée.

77. Les centres de réadaptation continuent d'accepter les anciens combattants des Chabab à faible risque. Au 15 décembre, on comptait 302 hommes et 183 femmes bénéficiaires dans les centres. Pour la première fois dans l'histoire du programme de réadaptation des déserteurs, 62 femmes ont obtenu leur diplôme en plus de 35 hommes. La participation des femmes est passée de 56 en juin à 183 en décembre. En novembre 2020, le Bureau du Conseiller pour les questions de sécurité nationale,

avec l'appui du Groupe d'experts sur la Somalie, le Service de la lutte antimines et les partenaires internationaux, a procédé à une évaluation de l'armurerie de Halane, où sont actuellement stockés des explosifs brisants. Le rapport d'évaluation a été distribué à toutes les parties prenantes par le Bureau du Conseiller au début de janvier 2021. Des recommandations sur les modalités d'une gestion sûre des explosifs brisants seront mises en œuvre.

VII. Appui fourni par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes

A. Appui aux opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie

78. En décembre, le BANUS a achevé le déploiement du matériel appartenant aux contingents de l'unité d'aviation militaire ougandaise au camp de Baledogle. L'unité d'aviation, sous le commandement et le contrôle du commandant de la force, est composée d'un équipage de 140 personnes et forte de quatre hélicoptères, ce qui porte le nombre d'aéronefs militaires à sept sur les 12 autorisés pour l'AMISOM.

79. En novembre, le BANUS a achevé le transport aérien du matériel appartenant au contingent de l'unité de police constituée du Ghana à Baidoa, à l'exception de huit véhicules surdimensionnés qui n'ont pas pu être transportés par avion et qui se trouvent actuellement à Mogadiscio. Le Bureau attend la confirmation de l'Union africaine, du Ghana et de l'AMISOM pour rapatrier le matériel surdimensionné au Ghana. Les inspections à l'arrivée du matériel appartenant au contingent de l'unité de police constituée du Ghana et de l'unité d'aviation ougandaise ont été menées virtuellement en raison des restrictions imposées par la COVID-19. Le déploiement de l'unité de police constituée du Ghana et de l'unité d'aviation ougandaise devrait renforcer l'efficacité opérationnelle de l'AMISOM.

80. Le BANUS a aéroporté 100 soldats djiboutiens supplémentaires et 75 tonnes de fournitures pour la défense des périmètres à Dhuusamareeb aux fins de la construction d'une base opérationnelle avancée. Actuellement, 227 soldats djiboutiens sont déployés et le Gouvernement fédéral, l'AMISOM et l'Union africaine déterminent s'il convient d'établir une présence à long terme de l'AMISOM à Galmudug.

81. Le programme de bien-être des bases opérationnelles avancées progresse dans tous les secteurs, bien qu'avec des retards causés par la pandémie de COVID-19 et les routes endommagées par les inondations. À ce jour, 57 % des lieux bénéficiant du programme ont reçu les fournitures pour la défense des périmètres allouées, plus de 4,7 kilomètres de barrières balistiques, 16 tours de guet et 11,5 kilomètres de fossé étant achevés. Le BANUS a récemment reçu 30 véhicules blindés de transport de troupes qui seront remis à l'AMISOM dans le cadre d'une unité de soutien, et qui serviront à ouvrir les itinéraires principaux de ravitaillement. Le programme de forage de puits d'eau se poursuit dans tous les secteurs.

82. Le BANUS a aidé à la relève de 2 108 soldats burundais du 1^{er} au 30 novembre, de 160 membres de l'unité de police constituée de l'Ouganda du 12 au 28 décembre, de 1 450 soldats ougandais du 14 au 31 décembre et de 850 soldats djiboutiens du 6 janvier au 6 février. Le Bureau a également aidé à la relève de 3 416 soldats kényans à partir du 17 janvier. Conformément aux mesures d'atténuation de la COVID-19, tous les contingents entrants ont été mis en quarantaine pour 14 jours dans leurs pays et à leur arrivée dans la mission. De même, les contingents sortants ont été mis en

quarantaine pendant 14 jours au sein de la mission avant leur départ vers leurs pays d'origine.

83. Avec le concours du BANUS, le Service de la lutte antimines a continué de soutenir les opérations de sécurité et l'action de stabilisation menées par l'AMISOM en offrant des conseils sur la question des engins explosifs improvisés, des analyses, des formations et des services de mentorat concernant l'utilisation du matériel spécialisé, les chiens détecteurs d'explosifs, les relais communautaires et les équipes de neutralisation des explosifs et munitions. Au cours de la période considérée, le Service de la lutte antimines a dispensé à l'intention de 659 membres du personnel en tenue de l'AMISOM une formation leur permettant de mieux détecter et détruire les engins explosifs improvisés et opérer en toute sécurité dans des conditions à haut risque, en particulier le long des itinéraires principaux de ravitaillement. Le Service a contribué à la sûreté et à la sécurité de l'infrastructure stratégique en déployant 24 équipes, y compris 24 chiens de déminage, pour la fouille de 7 433 bagages, 33 339 véhicules, 42 bâtiments, 17 000 mètres carrés de locaux et 2 727 300 mètres carrés d'entreposage sur terre-pleins, tous secteurs confondus.

84. Le Chef du BANUS a tenu des réunions virtuelles avec des hauts fonctionnaires du Burundi, de Djibouti, du Ghana, du Kenya et de l'Ouganda dans le cadre de son action de sensibilisation auprès des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à l'AMISOM.

85. Le 23 novembre, il a tenu une réunion virtuelle avec des hauts fonctionnaires du Gouvernement fédéral, conduits par le Ministre de la planification, de l'investissement et du développement économique, dans le cadre du comité conjoint des relations avec le pays hôte, pour discuter des violations répétées de l'accord sur le statut de la mission. Il a été notamment convenu à la réunion que le BANUS et ses homologues du Gouvernement fédéral étudieront la possibilité d'organiser un atelier pour sensibiliser les directeurs généraux des ministères d'exécution fédéraux à l'accord sur le statut de la mission et au mandat de l'ONU. En outre, le BANUS et ses homologues du Gouvernement fédéral collaboreront à l'élaboration d'instructions permanentes pour résoudre les futurs litiges commerciaux impliquant des fournisseurs de l'ONU.

86. À la mi-décembre, un « groupe de contact » entre le Gouvernement fédéral et le BANUS a été créé, avec la participation du cabinet du Premier Ministre, pour examiner les problèmes et répondre aux préoccupations concernant l'emploi des travailleurs somaliens et la recherche de possibilités pour les entreprises locales appartenant à des Somaliens. Lors d'une réunion ultérieure, le 26 janvier, le groupe de contact a partagé des informations sur les possibilités actuellement offertes en matière d'emploi de ressortissants somaliens par le BANUS et ses contractants, y compris le nombre de contrats attribués à des contractants somaliens, et a décidé de continuer à élargir l'éventail des possibilités.

B. Appui aux opérations des forces armées somaliennes

87. Le BANUS a continué à apporter un appui aux 10 900 soldats de l'Armée nationale somalienne et a reçu la confirmation du Gouvernement fédéral quant aux unités dont relèveraient les 3 000 membres supplémentaires des forces de sécurité somaliennes au titre de la résolution 2520 (2020). Comme le Gouvernement fédéral l'a demandé, une aide supplémentaire sera accordée à 2 000 soldats de l'Armée somalienne et à 1 000 agents de la Police somalienne. Au 18 janvier, le solde du fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui des forces de sécurité somaliennes s'élevait à 10,75 millions de dollars, ce qui est suffisant pour maintenir le soutien du BANUS pour les sept prochains mois aux niveaux de dépenses actuels. Le

Représentant spécial et Chef du BANUS, avec le soutien du Département de l'appui opérationnel, a continué à souligner la situation déplorable de l'AMISOM et du fonds d'affectation spéciale et exhorte les donateurs à contribuer généreusement pour soutenir les opérations de sécurité en cours ou prévues.

88. Le Service de la lutte antimines, avec le soutien du BANUS, a commencé à former et équiper cinq équipes de l'Armée nationale somalienne chargées de la vérification des itinéraires et de la neutralisation d'engins explosifs improvisés *in situ*, afin de permettre de mener les opérations en toute sécurité dans des conditions à haut risque dues aux engins explosifs improvisés dans le Bas-Chébéli. La formation et l'équipement de 15 autres équipes sont en cours.

VIII. Présence des Nations Unies en Somalie

89. Les entités des Nations Unies continuent d'être présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 8 février, 389 membres du personnel recruté sur le plan international et 1 348 membres du personnel recruté sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

90. Les entités des Nations Unies en Somalie poursuivent leur riposte face à la COVID-19, notamment en apportant un appui au personnel et aux opérations de l'AMISOM. Une capacité médicale adéquate a été mise en place pour soutenir une population à risque de plus de 25 000 personnes, y compris le personnel des Nations Unies et ses prestataires de service extérieurs en Somalie et l'AMISOM.

IX. Observations

91. Malgré tous les défis politiques, les dirigeants politiques somaliens doivent continuer de s'efforcer de maintenir le dialogue en vue de parvenir au consensus nécessaire pour la tenue des élections. J'invite donc toutes les parties prenantes à résoudre d'urgence les divergences qui subsistent sur la marche à suivre concernant le processus électoral dans le cadre de l'accord du 17 septembre et à organiser des élections dans les plus brefs délais raisonnables possible. Je rappelle également la nécessité d'appliquer les dispositions prévues dans l'accord pour atteindre au moins 30 % de représentation des femmes dans le processus électoral.

92. À cet égard, je tiens à souligner qu'il est impératif de s'entendre sans exclusive sur la mise en œuvre de l'accord du 17 septembre afin de préserver la crédibilité de ce processus et d'assurer la stabilité du pays. J'encourage donc les dirigeants somaliens à engager régulièrement le dialogue jusqu'à la conclusion du processus électoral, afin d'identifier et de résoudre les différends lorsqu'ils surgissent. En outre, je souligne que les élections doivent être pacifiques et que toute menace ou tout recours à la violence est inacceptable.

93. Conjointement avec le PNUD, et en collaboration avec le BANUS, l'UNOPS et ONU-Femmes, la MANUSOM apportera son soutien au processus électoral par ses bons offices et en offrant une assistance technique, opérationnelle et logistique au Gouvernement fédéral somalien, une fois que les différends en suspens auront été résolus et dans les limites de son mandat et de ses ressources.

94. La tenue d'élections inclusives et pacifiques dès que possible est importante pour renouveler la légitimité des institutions fédérales somaliennes et permettre la poursuite des nombreuses tâches urgentes en vue de l'établissement d'une paix durable en Somalie. Il s'agirait notamment d'œuvrer à la tenue d'élections suivant le

principe « une personne, une voix » en 2024-2025, comme les autorités somaliennes et les partenaires s'y sont engagés lors du précédent Forum de partenariat sur la Somalie.

95. Les récents progrès vers la transition en matière de sécurité en Somalie en 2021 sont encourageants. Je me félicite des étapes essentielles franchies au cours des 18 derniers mois qui ont mené à ce point, notamment la conduite de l'évaluation conjointe de la menace par le Gouvernement fédéral somalien, l'ONU et l'Union africaine, les révisions du plan de transition de la Somalie, la réunion du Comité de sécurité et de justice, la tenue du Forum de partenariat sur la Somalie et le rapport de l'évaluation indépendante, qui ont tous fait avancer les discussions et jeté les bases de la transition en matière de sécurité qui doit prendre effet en 2021. J'appelle toutes les parties prenantes à collaborer pour maintenir cette dynamique. La mise en œuvre du plan de transition de la Somalie et l'organisation d'une conférence sur la constitution des forces constituent une autre étape importante à cet égard, le tout contribuant à la révision des mandats de l'AMISOM et du BANUS à l'avenir.

96. Je reste préoccupé par l'état déplorable du fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes. À cet égard, je prends note des efforts en cours de mon Représentant spécial pour la Somalie, du Chef du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et du Département de l'appui opérationnel pour mobiliser les donateurs afin qu'ils contribuent aux fonds d'affectation spéciale en vue de soutenir le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux Somaliens et j'invite instamment les donateurs, tant traditionnels que nouveaux, à contribuer généreusement aux fonds d'affectation spéciale.

97. En ce qui concerne les questions humanitaires, je demeure préoccupé par le fait que, pendant la période électorale, il y a un risque accru d'expulsions forcées de personnes déplacées, ce qui a été l'un des principaux déclencheurs de déplacements secondaires. Les dernières élections de 2016 ont été le théâtre des pires expulsions massives, plus de 150 000 personnes ayant été expulsées rien qu'à Mogadiscio. Je demeure également préoccupé par la sécheresse qui menace certaines régions de la Somalie, avec des indications de pénuries d'eau dans plusieurs parties du pays en raison de pluies de deyr insuffisantes ou ratées, de retards prévus et d'une faible pluviosité gu à venir en 2021. Tout en reconnaissant la situation économique mondiale actuelle, je demande aux partenaires internationaux de continuer à fournir les fonds nécessaires pour sauver des vies et réduire la pauvreté en Somalie.

98. Malgré les défis auxquels elle est confrontée, la Somalie a fait preuve d'une résilience remarquable face à la COVID-19, avec un faible nombre de cas. Toutefois, je reste préoccupé par les effets sanitaires et socioéconomiques persistants que la pandémie pourrait avoir, en particulier sur les groupes les plus vulnérables du pays.

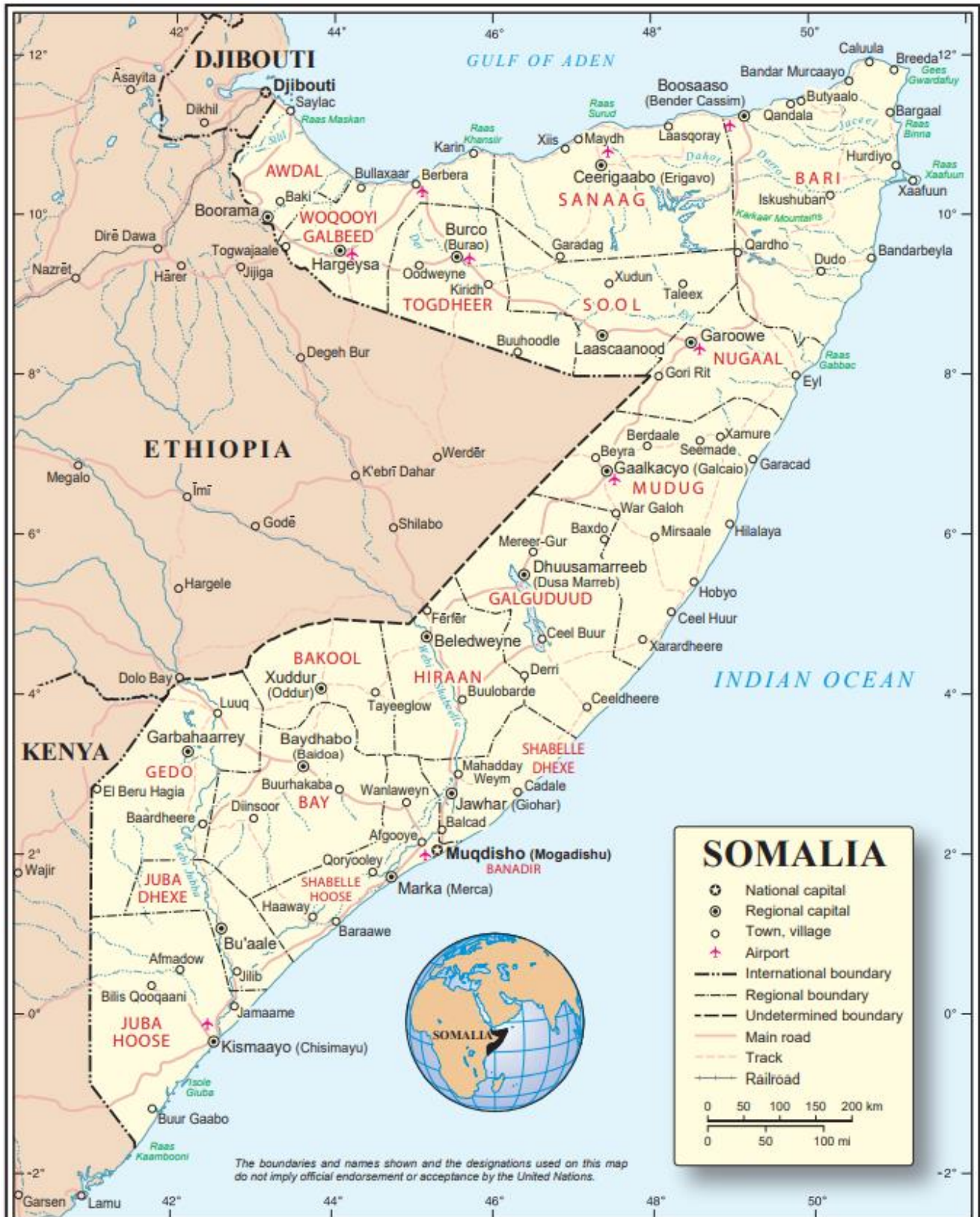
99. La poursuite des attaques des Chabab contre les civils somaliens, les représentants du gouvernement, les forces de sécurité somaliennes, l'AMISOM et la communauté internationale est inquiétante, et en particulier l'effet corrosif qu'elles peuvent avoir en perturbant les élections. Je demande instamment au Gouvernement fédéral somalien, en collaboration avec ses partenaires internationaux, de protéger les civils et de faire en sorte que les auteurs de ces actes odieux en répondent.

100. Je reste préoccupé par le nombre élevé de cas de violence sexuelle liés aux conflits, qui touchent les filles de manière disproportionnée. Je demande instamment au Gouvernement fédéral de prendre des mesures pour protéger les femmes et les filles contre la violence sexuelle et fondée sur le genre en promulguant le projet de loi sur les infractions sexuelles de 2018 et en veillant à ce que les auteurs de violences sexuelles répondent de leurs actes. Je réitère mes précédents appels à la création d'une

commission nationale des droits humains, qui contribuerait à améliorer la protection des droits humains en Somalie.

101. Les progrès en matière de consolidation de la paix et d'édification de l'État en Somalie dépendent du soutien constant de l'Union africaine, de l'IGAD, de l'Union européenne, des États Membres, des organisations non gouvernementales et des autres partenaires, ce dont je suis profondément reconnaissant. Je rends hommage à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes et je suis conscient des sacrifices énormes qu'elles ont consentis pour protéger le peuple somalien et en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays.

102. Pour conclure, je tiens à exprimer ma gratitude à mon Représentant spécial, James Swan, et au personnel des Nations Unies en Somalie pour leur ferme dévouement dans la mise en œuvre du mandat de l'Organisation en Somalie dans des circonstances difficiles.



Map No. 3690 Rev. 10.2 UNITED NATIONS
May 2014

Department of Field Support
Cartographic Section